

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 12 septembre 2023

Etangs de la Noue Mazone et du Gué des Cens

Le Département réalise des travaux de restauration avec l'aide de chevaux de trait

Dès aujourd'hui, et pour une durée de deux semaines, dans le cadre de la labellisation des étangs de la Noue Mazone et du Gué des Cens, le Département finance une opération de restauration des étangs avec l'aide de chevaux de trait. Cette opération vise, à travers l'enlèvement de saules, à restaurer une zone emblématique, les roselières, qui sont des habitats patrimoniaux.

L'opération, d'un montant de 50 000 €, est réalisée par l'entreprise Trait Service 45.

En parallèle, à partir du 26 septembre, des travaux seront lancés afin de créer une zone de stationnement sur les deux parkings. Cela permettra d'accueillir de façon optimale les visiteurs et de lutter contre le stationnement sauvage.

Passerelles et pontons ont déjà été installés, permettant aux usagers de cheminer, et en sécurité, autour des étangs, notamment grâce à l'installation récente de panneaux pédagogiques.

Deux sites labellisés Espaces naturels sensibles en mai 2022

Par le biais de leur labellisation, ces étangs bénéficient, sur une durée de 10 ans, d'un plan de gestion, représentant un montant total de 190 000 €. Il a pour objectifs de protéger la biodiversité présente sur le site, de la favoriser en maintenant des milieux en bon état et attrayants pour les espèces, mais aussi en accueillant du public afin de lui faire profiter d'un cadre agréable et de le sensibiliser aux problématiques écologiques présentes sur cet étang.

L'étang de la Noue Mazone à Châtenoy et Coudroy

De nombreuses espèces protégées sont recensées sur ce site, comme le bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) et le héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax*), classées comme vulnérables sur la liste rouge régionale de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), ou encore le lézard des souches (*Lacerta agilis*), espèce en danger sur la liste rouge régionale de l'UICN.

L'étang du Gué des Cens à Vieilles-Maisons-sur-Joudry

De nombreuses espèces protégées sont recensées sur ce site, comme le balbuzard pêcheur et le héron bihoreau, deux espèces classées en danger sur la liste rouge de la Région Centre-Val de Loire de l'UICN (Union internationale pour la Conservation de la nature) et protégées nationalement.

Qu'est-ce qu'un espace naturel sensible ?

Les 18 Espaces Naturels Sensibles sont gérés par le Département. Ils constituent un réseau de sites naturels remarquables d'un point de vue écologique (faune, flore, milieux), géologique et/ou paysager. Les milieux concernés sont très diversifiés par leur taille (de quelques hectares à plusieurs centaines d'hectares), et leur typologie (étangs, boisements, pelouses sèches, grottes, tourbières, prairies humides, etc.).

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr